
PROCÈS-VERBAL

C.E.P.

DU 07 FÉVRIER 2023.

Présent(es) :

GERARD Claudy
HANSEN Michaël
MUTSERS Luc
FARINELLA Lucien
LONEUX Martine
HEYLIGEN Raymond

Président de province
Président administratif
Trésorier
Administrateur
Administratrice
Administrateur
Secrétaire

Excusé(es) :

BEBERMANS Louis
GERARD Jean-Luc

Administrateur
Président sportif

Absent(es) :

BAILLY Louis

Administrateur

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE SÉANCE**
- 2. APPROBATIONS P.V.**
- 3. ADMINISTRATIF**
- 4. F.B.F.P.**
- 5. COUPES PROVINCIALES**
- 6. DISCIPLINAIRE**
- 7. C.H.P.L.**
- 8. CHAMPIONNATS PROVINCIAUX**
- 9. F.P.J.L.**
- 10. TRÉSORERIE**
- 11. TO DO LIST**
- 12. DIVERS**

1. OUVERTURE DE SÉANCE.

Le président ouvre la séance à 19h30.

Il excuse :

- Louis BEBERMANS pour cause de maladie
- Jean-Luc GERARD

Il constate à nouveau l'absence de Louis BAILLY sans explication.

2. APPROBATION PROCÈS-VERBAL.

PV Séance CEP du 9 janvier 2023 (PV COMITE 01 2023).

Suivant des adaptations concernant les invitations aux vainqueurs des C.P. 2023 et la demande de modification au R.O.I. en matière de réélection des 3 Présidents, le P.V. qui est approuvé par 3 voix Pour et 3 Abstention par les administrateurs.

3. ADMINISTRATIF.

- Assemblée Annuelle Ordinaire :
 - Débrief :
L'assemblée s'est bien déroulée et nous sommes surpris du peu d'intervention des clubs.
Le manque de bénévoles au sein même des clubs a été avancé pour expliquer l'absence de candidats à nous rejoindre ;
 - Nous félicitons Lucien pour son élection en tant qu'administrateur de Province.
Son adresse mail a été créée par Fabrice notre Webmaster ;
 - La souche du repas des administrateurs est transmise au Trésorier ainsi que la facture des boissons de Haccourt.
 - Luc se chargera d'envoyer une facture aux clubs absents.
- Le club de Huy a pris contact avec la F.B.F.P. concernant notre décision C.H.P.L.
Celle-ci a confirmé ne pas être compétente.
Nous maintenons notre position.
- Nous avons reçu le mail de dissolution du B03 :
 - Nous informerons les clubs
 - Le site de Province sera adapté
- Nous sommes invités aux 60 ans de la Province du Hainaut le 12/03/2023
 - Nous essayerons, sans certitude, d'y être représenté.
- Afin de recevoir le courrier provincial, le siège sera adapté et déplacé au domicile du P.E.
- Quid de l'administrateur Louis BAILLY ?
Nous vérifierons le R.O.I. au sujet de ses absences injustifiées aux réunions de Province.
- Suite à la demande, regrettable, du club de Vottem de disposer du local situé dans le parking situé sous le boulodrome que la Province utilise pour y stocker son matériel, nous devons trouver une solution.
Lucien propose de stocker notre matériel au Bouton d'Or qui dispose d'espace.
Le déménagement sera effectué par Lucien et Claudy. Ce dernier disposera d'une clé afin d'y accéder facilement.

4. F.B.F.P.

- **C.H.F. Dames :**

La P.S. Fédérale nous de la période de réinscription au C.H.F. Dames.
Le P.E. contactera la P S. Fédérale pour avoir une explication sur la date choisie.
Nous informerons l'ensemble des clubs liégeois dès réception de la réponse.

- **C.H.F. :**

Les modalités de la journée d'accession au Fédéral 1 sont connues. Dès réceptions de l'affiche et connaissance des clubs concernés, nous transmettrons les affiches.
Toujours pas de réponse. Le Secrétariat Fédéral ne sait pas s'il peut nous transmettre les divers P.V. des réunions.

- **F.B.F.P. / Assemblée Générale :**

Nous rappelons la date et le lieu de l'A.G. Fédérale.
Le P.E. précise qu'il n'a pas été contacté pour le rapport des Sages qui ne s'est plus réunis ni même contacté depuis des mois.. Puisque les remarques sont les mêmes d'année en année, le .P.E. ne participera pas à l'élaboration de ce rapport 2023.

- **Rapport d'Arbitrage et Frais :**

A la demande du P.E., nous avons reçu les rapports d'arbitrage de la F.B.F.P. lors des prestations.
Ceux-ci sont peu fournis voir décevant surtout concernant les rencontres C.H.P.L. mais nous devons constater qu'il faut faire avec la quantité et la qualité des arbitres actuels...dont acte.
Luc se chargera du paiement des frais aux arbitres et de la refacturation aux clubs concernés.

5. COUPE PROVINCIALE .

La Finale de la Coupe Provinciale Vétérans s'est très bien déroulée, la formule plaît et sera reconduite l'année prochaine.

Luc confirme avoir récompensé tous les clubs pour cette édition.

Luc s'occupera de verser le défraiement au bureau ayant officié durant la finale vétérans

6. DISCIPLINAIRE.

- Suite à la C.D. du 14/01/2023, les courriers seront envoyés au plus tard le 10/02/2023.
- La prochaine C.D. d'appel aura lieu le 25/02/2023.
Michaël a été contacté pour y participer.

7. C.H.P.L.

Relevé des amendes – 3^e période :

*Les constatations ont été transmises aux clubs.
Rien d'autres en suspens.*

8. CHAMPIONNATS PROVINCIAUX.

Calendrier et attribution :

Le P.E. nous informera des candidatures reçues.

Si tous les C.P. sont couverts, le calendrier complété sera transmis aux clubs.

Sinon un appel à candidature sera envoyé aux autres districts.

Dès que les attributions seront officialisées, une demande d'arbitre sera effectuée pour chacun des C.P.

Le P.E. se chargera de commander les coupes pour l'ensemble de la saison à Hannut.

Le solde 2022 sera mis à disposition des Jeunes.

9. F.P.J.L.

Le point du R.O.I. est reporté sine die.

Jean-François STREEL sera invité à rencontrer Martine et Michaël afin d'aborder sa représentation à la F.B.F.P..

10. TRÉSORERIE.

Luc effectuera les derniers paiements concernant la Coupe ainsi que le suivi des factures C.H.P.L.

11. TO DO LIST.

Point reporté, le P.E. va la remettre à jour.

Une date de réunion spécifique sera définie afin de travailler chaque matière selon l'intérêt, la compétence et la fonction des administrateurs.

12. DIVERS.

- Mise à jour de l'Organigramme :
Lucien intégrera la Commission d'été.
- Feuille de match électronique
Suite à l'A.G. F.B.F.P., nous décidons d'aider les clubs liégeois dans l'utilisation des futures feuilles électroniques qui devraient être utilisées la saison prochaine.
Pour ce faire, nous fournirons un ordinateur à chacun des clubs participants au C.H.P.L.
Nous contacterons 3 sociétés (HF Informatique, SHS Computer, etc...) pour l'achat de 30 pièces.
Une convention de mise à disposition sera établie.
Nous sommes dans l'attente de confirmation de la F.B.F.P. ainsi que de la configuration minimum requise pour lancer l'appel d'offre.
- Raymond fait remarque la problématique des feuilles manquantes, ceci sera amélioré par l'utilisation des feuilles électroniques.
- Luc demande qu'une réflexion soit mise sur pied concernant la répartition des équipes dans les divisions C.H.P.L. car la problématique de montée dans les divisions supérieurs est réelle.

Plus rien n'est à l'ordre du jour et le Président lève la séance à 21h45.

PROCHAINE RÉUNION C.E.P.

Mardi 07/03/2023 à 19h30

**Maison des sports
Rue des prémontrés 12 à Liège**